



Conseil communal  
de Chardonne

## COMMUNE DE CHARDONNE

### Election complémentaire à la Municipalité du 15 mai 2022 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste du Parti Libéral-Radical, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

#### PROCLAMME

**Monsieur Yves Genton**, né le 14.02.1964, originaire de Chardonne, domicilié au Ch. de Paully 14 - 1801 Le Mont-Pèlerin, **élu tacitement Conseiller Municipal** pour la fin de la législature 2021-2026.

En application de l'arrêté de convocation du 15 mars 2022 de la Préfecture du District de Riviera – Pays-d'Enhaut, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 15 mai 2022.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau

Anne Ducret



La secrétaire

Valérie Schnyder

Chardonne, le 4 avril 2022